



Dossier de l'OHI n° S3/0302/ABLOS

LETTRE CIRCULAIRE 25/2017
27 février 2017

ANNONCE DE LA 9^{ème} CONFERENCE BIENNALE ABLOS
Monaco, 10-11 octobre 2017

Références :

- A. Mandat et règles de procédure du comité consultatif OHI-AIG sur le droit de la mer (ABLOS)
- B. LC de l'OHI 65/2016 du 9 décembre - *Notification de l'approbation du programme de travail et du budget de l'OHI pour 2017*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Conformément aux dispositions de la référence A et au programme de travail de l'OHI pour 2017 approuvé par les Etats membres de l'OHI (cf. référence B), la 9^{ème} conférence biennale organisée par le comité consultatif OHI-AIG sur le droit de la mer (ABLOS) se déroulera à Monaco les 10 et 11 octobre 2017. Le thème de la 9^{ème} conférence ABLOS est le suivant :

« CNUDM : repousser les limites de la CNUDM »

2. La 9^{ème} conférence ABLOS reviendra sur le lieu d'origine des premières éditions, au Secrétariat de l'OHI à Monaco. Ce lieu ne permettra pas de recevoir plus de 90 délégués ; les places seront donc attribuées dans l'ordre de réception des formulaires d'inscription. Les inscriptions seront acceptées sur la base du « premier arrivé, premier servi », sous réserve du paiement intégral des frais d'inscription.

3. Des renseignements concernant la 9^{ème} conférence ABLOS sont disponibles sur le site web de l'OHI à l'adresse : www.iho.int > Comités & GT > ABLOS > 9^{ème} conférence, ou via le lien direct :

http://www.iho.int/mtg_docs/com_wg/ABLOS/ABLOS_Conf9/ABLOS_Conf9.htm

Cette page web sera mise à jour au fur et à mesure que de plus amples informations seront disponibles.

4. Les inscriptions devront être déposées à l'aide du formulaire joint en annexe A ou en le téléchargeant à la page ABLOS du site web de l'OHI. Les frais d'inscription s'élèvent à 300 euros. Les frais d'inscription couvrent un exemplaire des comptes rendus sous forme numérique, les rafraîchissements du matin et de l'après-midi, les déjeuners et une réception officielle en soirée. Les étudiants en licence à temps plein ou retenus pour faire une présentation seront exemptés de frais d'inscription.

5. L'université technique du Danemark (DTU) héberge le site web de la conférence ABLOS à l'adresse suivante : <http://www.ablosconference.com/> où les résumés, présentations et documents peuvent être téléchargés. Ce site fournit également le détail de l'organisation des thèmes et du programme des sessions de la conférence.

6. Comme lors des précédentes conférences ABLOS, toutes les présentations seront faites en anglais et aucune interprétation ne sera assurée. Les présentations seront prises en compte en vue de leur inclusion

dans le programme uniquement sur réception du résumé correspondant. Tous les résumés devront être soumis au comité d'organisation pour examen via le site web susmentionné, au plus tard le 15 mai 2017.

7. Au nom d'ABLOS, le Secrétariat de l'OHI demande aux Etats membres de faire circuler l'invitation à participer à la conférence à la fois au sein de leur organisation et au sein des autres autorités nationales et établissements d'enseignement pertinents.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général,



Gilles Bessero
Directeur

Annexe A : Formulaire d'inscription

9^{ème} conférence biennale ABLOS
CNUDM : Repousser les limites de la CNUDM
10 - 11 octobre 2017
OHI, MONACO

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**VEUILLEZ COMPLETER ET SOUMETTRE CE FORMULAIRE PAR COURRIER,
TELECOPIE OU MEL A :**

Adresse du contact :

David Wyatt
Organisation hydrographique internationale
4B Quai Antoine 1^{er}, BP 445, MC98011 MONACO Cedex, Principauté de Monaco
Télécopie : +377 93 10 81 40
Mél : cl-lc@iho.int

Titre :

Prénom :

Nom de famille :

Fonction :
.....

Institution/Organisation :
.....

Adresse :

Ville :
.....

Code postal :
.....

Pays :

Tél :
.....

Télécopie :
.....

Mél :

Nom du partenaire, si accompagné :
.....

Veillez cocher la case qui, selon vous, décrit le mieux votre employeur :

- | | |
|---|--------------------------------|
| Service hydrographique : | <input type="checkbox"/> |
| Agence cartographique nationale : | <input type="checkbox"/> |
| Agence nationale de sécurité maritime : | <input type="checkbox"/> |
| Autre département gouvernemental : | <input type="checkbox"/> |
| Organisation intergouvernementale : | <input type="checkbox"/> |
| Organisation non gouvernementale : | <input type="checkbox"/> |
| Milieu universitaire : | <input type="checkbox"/> |
| Affaires / Industrie : | <input type="checkbox"/> |
| Autre (veuillez préciser) : | <input type="checkbox"/> |

Frais d'inscription :

300 euros par personne.

Les frais incluent les comptes rendus sur clé USB, les rafraîchissements du matin et de l'après-midi, les déjeuners et la réception en soirée. Les étudiants dont les résumés sont acceptés seront exemptés de frais d'inscription.

Moyen de paiement (veuillez cocher la case appropriée) : carte de crédit Virement bancaire

Montant total à payer :

Paiement par carte de crédit :

Veuillez débiter ma carte de crédit (veuillez cocher) : Mastercard VISA

Nom du détenteur de la carte : Signature :

Numéro de la carte :

Date d'expiration :

Règlement par virement bancaire :

Virement en EURO sur l'un des comptes suivants :

- **Compagnie Monégasque de Banque**

23, avenue de la Costa

Boîte postale 149

Monte Carlo

MC 98007 – Monaco (Principauté de Monaco)

Numéro de compte : 701251 – 00002 (euros)

Code Swift : CMBMMCX

Code IBAN : MC 581756 900001 701251 0000297

Via Société Générale Paris (France)

Code Swift : SOGEFRPPADB

Code IBAN : FR 763000 304970 000010 5203379

- **CFM MONACO**

11, boulevard Albert 1er

MC 98000 Monaco (Principauté de Monaco)

Titulaire du compte : Bureau Hydrographique International

Compte n° : 0568000000 (euros)

Code Swift : CFMOMCMXXXX

Code IBAN : MC58 1273 9000 7005 6800 0000 070

Veuillez noter que tous les frais et toutes les commissions bancaires doivent être réglés, pour que le montant total soit crédité sur le compte ci-dessus. Vous devrez vous munir de la copie de votre virement bancaire pour compléter votre inscription à la conférence.

Toute annulation devra être faite par écrit à l'adresse ci-dessus. Le remboursement, déduction faite des frais et commissions, se fera uniquement si l'annulation intervient avant le 15 juillet 2017.

Les réservations de chambres doivent être faites directement auprès des hôtels. Pour bénéficier du tarif spécial ABLOS veuillez indiquer ABLOS9, pour les options et les tarifs hôteliers veuillez consulter le lien suivant à la page d'accueil de la conférence ABLOS 9 :

http://www.iho.int/mtg_docs/com_wg/ABLOS/ABLOS_Conf9/ABLOS_Conf9.htm.